ANNEXE 3

PROCES VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITE INITIAL D'UN VEHICULE

| DATE DU CONTRÔLE: | 25/10/2010 |
|--------------------------------------|--|
| N° DE CONTRÔLE: | N0155/7111 |
| | CARROSSERIE INDUSTRIELLE NIORTAISE ZA, LA GRANGE LAIDET 2 - 8, RUE ALFRED NOBEL BP 38314 - 79043 NIORT CEDEX 9 |
| DATE D'ECHEANCE DE LA QUALIFICATION: | 1° octrobre 2012 (Voir attestation ci jointe) |

IDENTIFICATION DU VEHICULE (2):

| (D 1) | Marque : | MERCEDES |
|-------|---|-------------------|
| (D 2) | Type Variante Version : | G1829NL45C |
| (E) | Numéro d'identification : | WDB9505331L501869 |
| (F 2) | Masse en charge maximale admissible en service dans l'etat (PTAC) (kg): | |
| (F 3) | Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) (kg): 22500 | |
| (G) | Masse en service (G1 + 75) (kg) : | 10214 |
| (G 1) | Poids à vide national (PV) (kg) : | 10139 |
| (J 1) | Genre national (3) : | CAM |
| (J 3) | Carrosserie (désignation nationale) (4): | BENNE |
| (S 1) | Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) | |
| | | |

Voir certificat de conformité du véhicule de base pour les rubriques suivantes: (D 3), (F 1), (U) (K), (P 1), (P 2), (P 3), (P 6), (U 1), (U 2), (V 7), (V 9)

DIMENSIONS:

Longueur : L = 7.990 m

Largeur : I = 2.550 m

Surface : Lxl = 20.375 m²

ENGAGEMENT DU CARROSSIER:

Je soussigné, CARROSSERIE INDUSTRIELLE NIORTAISE certifie :

- disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R.323-25 du code de la route;
- avoir carrossé le véhicule identifié ci-dessus;
- que le véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que:
 - le châssis est resté conforme au type décrit dans la notice du constructeur et n'a subi aucune transformation
 - le véhicule statisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions

des articles R.311-1 à R.318-8, R.321-10 et R.413-13 du code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné;

-le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimales

et maximales fixées par le constructeur :

- dans sa notice descriptive (1)
- dans l'accord fourni par son service technique (1);

et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm .

- les poids en charges sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur;
 - la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur;
 - le genre J1 n'est pas TCP
 - le genre J1 n'est pas en double genre et la carrosserie J3 n'est pas en double carrosserie

CARROSSI ALE INDUSTRIELLE

AVAILATINE INDUSTRIELLE

8 rue medivolel

BP 38314-79-3 MORT CEDEX 9

10 05 4 7 2 22 - APE 2920Z

Fax Sure 1 05 49 73 95 53

Fax Maximum 49 73 97 80

Fait à NIORT, le 25/10/2010

Cachet et signature

(1) rayer la ou les mentions inutiles

⁽²⁾ Références communautaires de la directives 1999/37/CE relatives aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées reprendre les données de la réception du véhicule incomplet

⁽³⁾ In ne peut être différent de celui prévu par la notice descriptive et ne doit pas être TCP

⁽⁴⁾ J 3 doit répondre à la nomenclature des carrosserie prévue par le code de la route